EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf février deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/01/2012
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33
PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, François ENGELIBERT, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012 – 018 : OFFICE DE TOURISME – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose que, pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L. 2312-1 du CGCT stipule qu'un débat sur les orientations générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Martine TANDEAU DE MARSAC présente le document du débat d'orientation budgétaire 2012, document joint à la convocation des conseillers communautaires, pour l'office de tourisme de la Communauté de Communes de Noblat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2012, dont le document de présentation est annexé à la délibération pour l'office de tourisme de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 10 février 2012

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES de NOBLAT
SAINT-LÉONARD DE NOBLAT
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : OFFICE DU TOURISME - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Date de transmission de l'acte : 16/02/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2012

Numéro de l'acte : 2012-018 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120209-2012-018-DE

Date de décision : 09/02/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires